

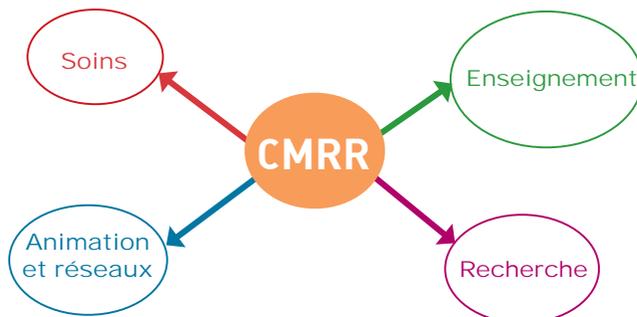
LIVRET D'INFORMATION
Département de Neurologie

Centre Mémoire Ressources Recherche de Montpellier



Le Centre Mémoire de Ressources et de Recherche (ou CMRR) de Montpellier a été labellisé par le ministère de la santé en 2002.

Ses missions s'orientent selon 4 axes principaux : Le soin, l'enseignement, la recherche et l'animation de réseaux locaux, régionaux et nationaux.



L'activité de soins se déroule au cours des consultations ou lors de l'hospitalisation de semaine et de jour. Elle comprend la prise en charge du patient de la phase diagnostique et thérapeutique jusqu'au suivi médical et psychosocial. Cette prise en charge, multidisciplinaire, fait intervenir des neurologues, des gériatres, des neuropsychologues, des orthophonistes, des ergothérapeutes, des kinésithérapeutes, des infirmières, des attachées de recherche clinique, des assistant(e)s social(e)s...

La principale thématique des consultations du CMRR est centrée sur la cognition soit l'étude des fonctions cérébrales et en particulier de la mémoire, du comportement et du langage.

En 2013, 5396 consultations ont été réalisées par le CMRR, le classant ainsi premier parmi les CMRR en France, en file active de patients.

L'enseignement dispensé par les membres du CMRR se répartit en 4 Diplômes universitaires et/ou inter-universitaires, un master professionnalisant, des sessions de formations médicales continues, des enseignements post-universitaires, ainsi qu'un encadrement privilégié d'étudiants en médecine, de stagiaires en neuropsychologie ou en orthophonie.

La recherche clinique prend une part essentielle au sein du CMRR. L'ensemble des efforts sont concentrés sur la recherche contre la maladie d'Alzheimer et syndromes apparentés.

Le CMRR a toujours été un acteur dominant dans la recherche pharmaceutique en proposant au patient des essais cliniques de nouvelles molécules innovantes. Le CMRR participe également très activement à l'ensemble des protocoles de recherche clinique proposés au niveau national pour optimiser nos connaissances scientifiques sur la maladie d'Alzheimer et des syndromes apparentés et surtout proposer aux patients et à leur famille une prise en charge à la pointe du progrès.

L'animation de réseaux est également primordiale afin de faciliter les transferts d'information et d'offrir aux patients une couverture de soins optimale sur l'ensemble du Languedoc-Roussillon.

Le CMRR de Montpellier renforce chaque jour des liens privilégiés avec les consultations mémoire de proximité (CMP) d'Alès, Bagnols-sur-Cèze, Béziers, Carcassonne, Lunel, Narbonne, Nîmes, Mende Perpignan, Sète et Agde.



Face à votre plainte de mémoire, à vos troubles du comportement, à vos difficultés de langage, et pour répondre à votre demande, vous serez accueilli au sein du CMP ou CMRR.

Vous allez bénéficier d'une consultation mémoire

auprès d'un Neurologue ou d'un Gériatre du CMRR du Département de Neurologie, Pôle Neurosciences.

Cette consultation a pour but de déterminer vos difficultés de mémoire et/ou de comportement et/ou de langage ou d'autres troubles qui vous gênent ou inquiètent vos proches. Au cours de la consultation et après un interrogatoire détaillé, des tests cognitifs de débrouillage vous seront proposés. Un examen clinique neurologique et gériatrique sera également réalisé par votre médecin.

A l'issu de cette consultation, le médecin peut, pour compléter le diagnostic, vous proposer une hospitalisation d'une journée ou de plusieurs jours pour réaliser des examens complémentaires ou pour mettre en place un traitement.

Ce bilan peut être réalisé en hospitalisation de jour ou en hospitalisation de semaine au sein du département de Neurologie 5^{ème} étage de l'hôpital Gui de Chauliac.

Votre médecin informe alors l'unité de neurologie concernée afin d'organiser cette hospitalisation et, le cas échéant, les examens qui s'y dérouleront pour que les rendez vous soient pris.

Vous serez alors contacté par téléphone pour vous avertir de la date à laquelle le service peut vous accueillir et une convocation écrite vous sera également envoyée. Veillez à laisser vos coordonnées ou à signaler tout changement au secrétariat. Il vous appartient de signaler au moment de la consultation vos indisponibilités ou vos contraintes car

certaines programmations seraient difficiles à réorganiser dans un temps convenable (certains examens ayant un délai de 2 mois pour un rendez vous).

L'hospitalisation de jour

Vous serez reçu dans la salle de soins d'hôpital de jour. Sauf indications contraires, vous devez vous présenter à 8h à jeûn dans l'unité au 5^{ème} étage, en ayant fait au préalable vos étiquettes et votre dossier administratif au bureau des entrées. Selon les différents examens programmés, votre sortie se situera vers 16h.



L'hospitalisation de semaine

Les entrées se font en général le lundi vers 9h en ayant fait au préalable votre dossier administratif au bureau des entrées. La durée de votre séjour peut vous avoir été précisée dès la consultation. Prévoyez dans le cas contraire de rester jusqu'au vendredi. Pensez à prendre votre nécessaire de toilette. Apportez les médicaments que vous prenez d'habitude avec leurs ordonnances correspondantes, ainsi que tout matériel d'aide à la marche si vous en disposez.

Il vous est recommandé de ne pas venir à l'hôpital avec de l'argent ou des objets de valeur que vous pourriez perdre ou qui pourraient être volés. Un dépôt au coffre de l'hôpital peut toutefois être fait. La direction du CHRU signale qu'elle n'est responsable que des biens qui lui sont confiés.

Le déroulement des examens prévus durant votre séjour vous sera expliqué à votre arrivée. Si vous n'avez pas d'examen le matin, il vous est demandé de rester dans votre chambre pour la visite médicale.

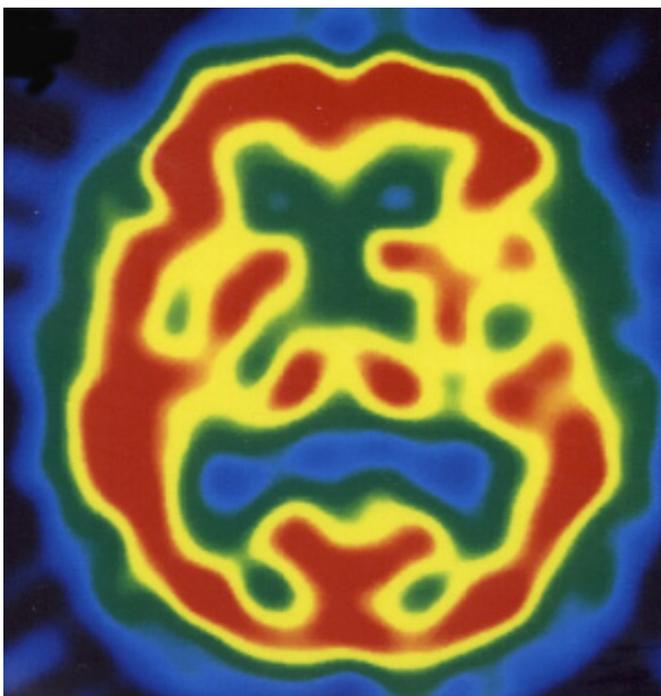
Pour votre sortie, les médecins prépareront bons de transport et ordonnances qui vous seront remis au dernier moment.

Les sorties se font en général après la visite médicale en fin de matinée ou en début d'après midi.

Au cours de cette hospitalisation, certains examens vous seront proposés en fonction du bilan demandé par le médecin de la consultation. **Tous ces examens ne seront pas forcément pratiqués dans votre cas.**

Toutefois, une prise de sang et/ou un bilan neuropsychologique et/ou un bilan orthophonique et/ou un bilan d'ergothérapie et/ou une imagerie morphologique (scanner cérébral ou IRM cérébrale) et/ou une imagerie de la fonction du cerveau (TEPscan cérébrale, DAT-scan..) et/ou des examens d'électrophysiologie comme les potentiels évoqués cognitifs **pourront vous**

être proposés. Voici en quelques mots en quoi cela consiste...



Une prise de sang vous a été proposée :

Cette prise de sang sera réalisée par une infirmière du département de neurologie. L'objectif de cette prise de sang est d'éliminer certains diagnostics de troubles cognitifs qui sont potentiellement curables par des traitements spécifiques.

Dans certains cas particuliers, une recherche génétique pourra être effectuée à partir de cette prise de sang. Votre accord sera requis pour ce faire et vous devrez, si vous en êtes d'accord, signer un consentement éclairé qui vous sera expliqué par le médecin soit de la consultation soit en hospitalisation.

Vous allez réaliser un bilan neuropsychologique :

Après un premier temps d'entretien afin de faire connaissance, nous vous proposerons de réaliser quelques tests qui vous aideront par la suite à préciser la nature et l'origine de vos difficultés. En concordance avec les autres examens réalisés, ces tests contribuent à orienter le diagnostic, le suivi et l'organisation de votre prise en charge. Pour la réalisation de cette évaluation neuropsychologique, d'une durée de 2 heures, vous devez vous munir de vos lunettes et de votre appareil auditif si vous en possédez un. Il est également souhaitable que vous soyez accompagnés d'un de vos proches (ami, conjoint, enfant...) afin d'optimiser votre bilan.

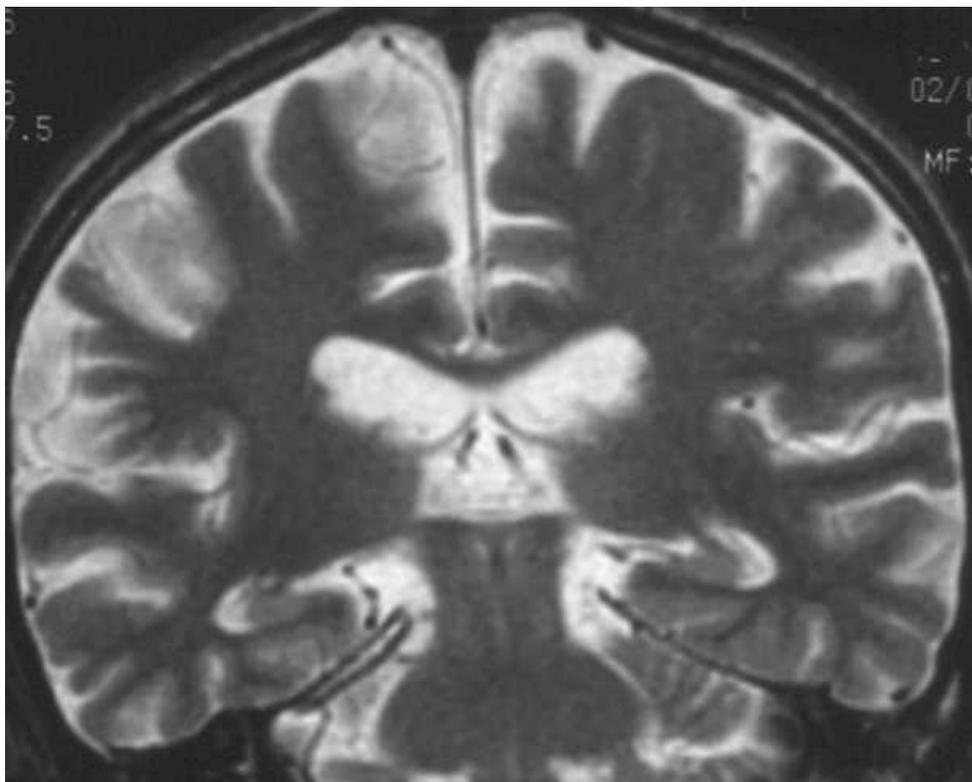
Vous allez réaliser un bilan orthophonique :

Après un entretien qui vous permettra de préciser vos difficultés de langage, l'orthophoniste vous proposera des tests permettant d'évaluer de façon objective ces difficultés et vous conseillera, si besoin est, une prise en charge spécifique.

Vous allez réaliser une consultation en Ergothérapie :

L'Ergothérapeute fera avec vous et votre entourage le point sur les difficultés que vous rencontrez dans les actes de votre vie quotidienne tant sur le plan matériel (déplacements, repas, toilette...) que dans la gestion de vos activités. Des conseils concrets vous seront donnés pour améliorer votre qualité de vie dans le cadre de votre pathologie.

Une imagerie morphologique ou fonctionnelle du cerveau pourra vous être proposée. Pour connaître l'anatomie de votre cerveau un Scanner et/ou une IRM peuvent être réalisés. Ces examens sont indolores et non-invasifs. Ils sont pratiqués dans le département d'imagerie du CHRU à Gui de Chauliac.



Il est important avant de réaliser ces examens de bien indiquer si vous êtes allergique à un produit et en particulier à l'iode ou si vous êtes porteur d'un appareillage métallique contre-indiquant l'examen d'IRM (plaque d'ostéosynthèse, etc...).

Vous allez réaliser des potentiels évoqués cognitifs :

Les potentiels évoqués cognitifs consistent à mesurer les réponses électriques cérébrales à des activations au cours de tâches cognitives diverses (tâches de calcul mental ou tâches d'analyse sémantique). Cet examen est totalement indolore et demande la participation du patient pendant 30-45 mn.

Une ponction lombaire pourra être réalisée dans le cadre du bilan :

Ce geste fait encore peur pourtant les techniques ont considérablement évoluées depuis ces dernières années. L'objectif de la ponction lombaire est de recueillir du liquide dit céphalo-rachidien qui entoure le cerveau et qui reflète donc les modifications que subit le cerveau au cours de certaines pathologies neurologiques.



Ce geste est réalisé dans la chambre avec des précautions d'asepsie. Une pommade anesthésiante vous sera appliquée au niveau lombaire (bas du dos) 30 minutes avant la réalisation du geste. Un anesthésique gazeux de type «gaz hilarant» pourra être utilisé le temps du geste, si vous êtes particulièrement anxieux(se). La ponction dure environ 10 à 15 minutes comprenant le temps de préparation (solution nettoyante, prise des repères et prélèvement des quelques gouttes de liquide céphalo-rachidien).

Les principales complications restent les maux de tête lors de la position assise ou debout, cédant (disparaissant) en position allongée.

Pour éviter cela il vous est demandé de bien vous hydrater (au moins 1,5l d'eau) et de rester allongé(e) quelques temps au calme après le geste. Les risques infectieux et hémorragiques sont rarissimes.



La recherche au sein du Centre Mémoire :

Afin d'assurer l'accès des patients aux protocoles thérapeutiques et si vous désirez participer à un essai clinique vous pourrez interroger votre médecin de consultation mémoire à ce sujet, il vous adressera à l'équipe de Recherche Clinique.

Vous verrez dans un premier temps le médecin responsable du protocole qui déterminera avec vous et en fonction des critères d'inclusion de tel ou tel protocole ce qui est le mieux pour vous. Vous serez ensuite pris en charge par l'équipe de Recherche qui vous suivra tout au long de cet essai.



CHRU de Montpellier

Centre Mémoire Ressources Recherche

Département de Neurologie

Hôpital Gui de Chauliac

Tél. : 04 67 33 60 29 - Fax : 04 67 33 60 36

cmrrr@chu-montpellier.fr

a-gabelle@chu-montpellier.fr



Carcassonne

Service de Neurologie - CH

Route de Saint Hilaire

Tél. : 04 68 24 25 00 - Fax : 04 68 24 25 49

f.attane@ch-carcassonne.fr

secr.neuro@ch-carcassonne.fr

Narbonne

Service de Neurologie - CH

Bd Dr Lacroix

Tél. : 04 68 42 62 00 - Fax : 04 68 42 64 65

jany.rey@hotmail.com

Alès

Service Médecine - Cs Mémoire

CH - 911 avenue Jean Goubert

Tél. : 04 66 78 32 31 - Fax : 04 66 78 32 29

dr.peju@ch-ales.fr

Bagnols sur Cèze

Service Médecine Polyvalente B

CH - avenue Alphonse Daudet

Tél. : 04 66 79 78 14 - Fax : 04 66 79 78 24

emg@ch-bagnolssurceze.fr

Sète

Consultation mémoire

EHPAD Les Pergolines

CH Bassin de Thau

Tél. : 04 67 46 57 07 - Fax : 04 67 46 59 50

ngarcia@ch-bassindethau.fr

Nîmes

Centre Gériatologique RUFFI

CHR - 12 rue A. Ducrois

Tél. : 04 66 68 34 85 - Fax : 04 66 68 40 77

denise.strubel@chu-nimes.fr

Béziers

Département de Neurologie consultations

CH - rue Valentin Haüy

Tél. : 04 67 35 73 56 - Fax : 04 67 35 72 44

anne.clementy@ch-beziers.fr

Mende

Consultations mémoire - Bât St Anne

CH - avenue du 8 mai 1945

Tél. : 04 66 49 47 91 - Fax : 04 66 49 61 79

pascalesoulie@ch-mende.fr

secretairesr@ch-mende.fr

Perpignan

Centre de Cure Médicale

pour personnes âgées

CH - 57 avenue Victor Dalbies

Tél. : 04 68 85 72 34 - Fax : 04 68 85 72 37

CONSULTATIONS.MEMOIRE@ch-perpignan.fr

genevieve.barnier-figue@ch-perpignan.fr

Agde

Hôpital St Loup

CH - bd des Hélènes

Tél. : 04 99 44 20 52 - Fax : 04 99 44 20 53

gdufraisse@ch-bassindethau.fr